
Voyage autour d'une place

Publié le 29/03/2012



Contemporains du "Grand Châtelet", les notaires de Paris sont toujours présents sur la place qui porte aujourd'hui le même nom, au 12 de l'Avenue Victoria.

Les notaires de Paris disposaient **dans le grand Châtelet** d'une chapelle et d'une salle de réunion. **En 1782**, l'administration des bâtiments du Roi fit mettre une inscription au dessus de chaque « chambre » du Châtelet et notamment, au dessus de celle où se réunissaient les notaires : **« Chambre des notaires »**.

Le Châtelet fut démoli à partir de 1802 et les notaires rachetèrent la partie occidentale de l'ancien édifice, à l'angle du quai de la Mégisserie, pour y installer leur nouvelle Chambre en 1814.

L'année 1855 marque l'élargissement de la place du Châtelet et le percement du boulevard du Centre (futur boulevard de Sébastopol) dans le cadre des grands travaux du **Baron Haussmann**. Les locaux de la Chambre des notaires sont alors détruits pour y construire en retrait ce qui devait être la « Grande Poste » de Paris et deviendra finalement le Théâtre du Châtelet. En échange, les notaires obtiennent un terrain situé entre la rue Saint Denis et le nouveau boulevard du Centre ; **ils y édifieront leur Chambre actuelle, entièrement financée par eux.**